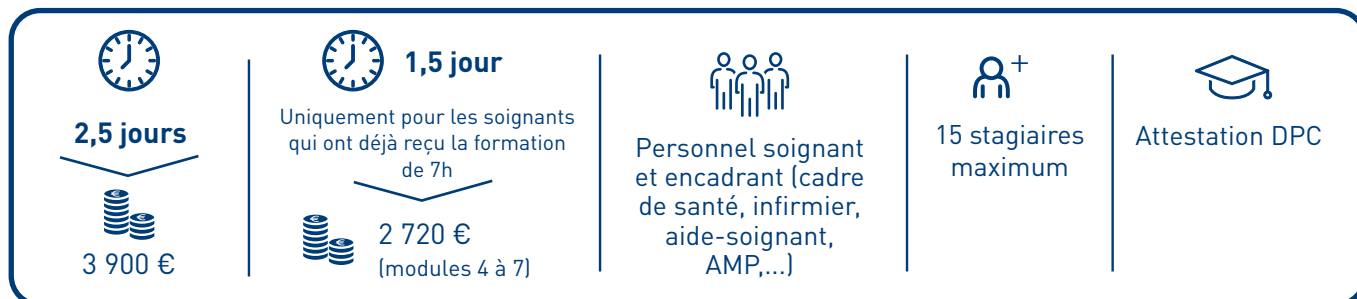


Prise en charge de la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap

NIVEAU 2 : FORMATION « CORRESPONDANT EN SANTÉ ORALE (CSO) EN ÉTABLISSEMENT ACCUEILLANT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP »



OBJECTIFS

- Améliorer la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap.
- Intégrer la problématique bucco-dentaire comme priorité en accompagnement de la prévention de la dénutrition au quotidien.
- Promouvoir un projet monté en équipe en fédérant les différents intervenants autour de ce projet (aides-soignants, cadres infirmiers, médecins coordinateurs, équipe de direction,...).
- Créer une dynamique dont le CSO sera l'animateur et le garant pour travailler dans la continuité et améliorer les pratiques.
- Aider les référents à coordonner le projet d'établissement « santé bucco-dentaire » pour assurer une prise en charge adaptée des résidents.
- Développer et maintenir les connaissances et les compétences du personnel soignant dans le domaine de la santé bucco-dentaire.

CONTENU DE LA FORMATION

JOUR 1

- Présentation de la formation et de ses objectifs.

Module 1 : Éducation à la santé

- Comprendre les déterminants qui vont permettre d'accompagner un résident pour un changement de comportement.
- Aider le CSO à modifier la perception des équipes soignantes afin de faciliter la mise en place d'un accompagnement individualisé des résidents.
- Comprendre les freins et identifier les leviers.

Module 2 : Santé bucco-dentaire

- Présentation de la formation et de ses objectifs
- Identification des représentations des stagiaires et de leurs attentes : brainstorming.
- Plusieurs thèmes généraux sont ensuite développés autour de la santé bucco-dentaire.
- Introduction et problématique de la santé bucco-dentaire de la personne en situation de handicap.
- Conséquences du handicap sur la santé bucco-dentaire.

- Impact de la santé bucco-dentaire sur la qualité de vie.
- Connaître la cavité buccale, origine des pathologies bucco-dentaires.
- Alimentation et santé bucco-dentaire.

Module 3 : Hygiène bucco-dentaire

- Méthodes de brosse et d'entretien des prothèses : démonstrations, jeux de rôle, mise en pratique, études de cas cliniques (si possible, passages en chambres)...
- Présentation de la plaquette pédagogique qui sera laissée aux référents formés.
- L'importance de la santé bucco-dentaire chez la personne en situation de handicap sur sa qualité de vie et les répercussions sur la santé globale.
- Le dépistage précoce des pathologies bucco-dentaires par un simple examen visuel.
- L'aide à la réalisation de l'hygiène bucco-dentaire et l'entretien de prothèses dentaires.
- Une dernière partie rédigée sous la forme de questions-réponses.
- Présentation du protocole d'hygiène bucco-dentaire en établissement pour personnes handicapées.

JOUR 2

Module 4 : Hygiène bucco-dentaire

- Interrelations de la santé bucco-dentaire sur les pathologies générales, une origine infectieuse et/ou inflammatoire : Le patient à risque cardiovasculaire / Le patient diabétique / Le patient immunodéprimé / Le patient porteur de prothèses articulaires.
- Interrelations des pathologies et thérapeutiques sur la santé bucco-dentaire.
 - Prises médicamenteuses : anticoagulants, bisphosphonates, chimiothérapie...
 - Le patient diabétique.
 - Patients sous interférons ;
 - Maladies auto-immunes.

Module 5 : Évaluation des pratiques

- Principes d'amélioration des pratiques.
 - Les modes d'évaluation sans stigmatisation.
 - Mettre en place des améliorations progressives.
- Positionner le CSO en accompagnant.

Module 6 : Les missions des référents bucco-dentaires

- La santé orale au cœur du projet de chaque établissement.
 - La santé orale au cœur du projet de chaque établissement.
 - Démarche qualité pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
 - Quels freins au quotidien ?
 - Protocole individualisé par résident.
- Identifier les missions du référent bucco-dentaire.
 - Le positionnement du référent au sein de l'équipe.
 - Les leviers pour accomplir les missions de référent bucco-dentaire.
- Faciliter la prise en charge de la santé orale des résidents en proposant des relais au référent.
 - Identifier les différents acteurs de la prise en charge en santé orale.
 - Savoir relayer l'information auprès des personnes compétentes.
 - Repérer les situations qui nécessitent l'intervention d'un tiers.

JOUR 3 (demi-journée)

Module 7 : Suivi et retour d'expérience

- Évaluation de la mise en place de chaque projet CSO, avec l'appui d'un document de suivi établi avant cette journée et retourné au formateur avant ce dernier module. Ce document comporte un suivi quantitatif et qualitatif.
- Approfondissement des points clefs et travail en groupe pour étudier les solutions à même de lever les éventuels freins rencontrés dans la mise en place des projets.

LE + DE LA FORMATION

- Possibilité de réaliser la formation en intra ou en interétablissement.
- Effet positif et moteur pour l'ensemble de l'établissement.



Des questionnaires d'évaluation des connaissances avant/après et de satisfaction distribués aux stagiaires servent d'indicateurs pour évaluer la formation.